

ÉCONOMIE

Les collectivités locales ont nettement mieux résisté à la crise que prévu initialement

MANON MALHÈRE

On est bien loin de la chute abyssale des finances des collectivités locales annoncée par les intéressées lorsque la crise du coronavirus a explosé en mars 2020. Certaines avaient d'ailleurs crié haut et fort au désastre, estimant déjà insuffisant le soutien de l'État (entre 6 et 7 milliards d'euros en 2020 et 2021). Même s'il existe de fortes disparités d'un territoire à l'autre, force est de constater qu'elles se sont globalement montrées bien plus résilientes qu'anticipé, selon des données provisoires sur leur situation au 30 décembre 2020 établies par Bercy. Des résultats non définitifs qui seront actualisés en février, une fois les comptes clôturés. Mais « il n'y aura pas de catastrophe sur le plan financier pour les collectivités locales », insiste Jean-René Cazeneuve, député LREM du Gers et président de la délégation aux collectivités territoriales.

Du côté des dépenses de fonctionnement d'abord, Bercy observe une « très légère hausse » de 0,4 % au 30 décembre 2020, contre 1,9 % en 2019. « C'est beaucoup moins que ce que nous imaginions », a récemment avoué Olivier Dussopt, le ministre des Comptes publics, lors d'une audition au Sénat. De leur côté, les recettes fiscales sont ressorties en hausse de 1,3 %, « ce qui nous évite de manière très globale de rencontrer l'effet ciseau que nous craignons. Mais il faut noter qu'en 2019 l'augmentation des recettes était à 2,8 % et qu'il y a donc une baisse significative », avait alors poursuivi le ministre.

Des économies forcées

Dans le détail, Bercy enregistre une baisse des dépenses de fonctionnement de 0,8 % pour les communes, du fait des économies forcées réalisées avec la fermeture de structures publiques ou l'annulation d'événements locaux en raison du confinement et des mesures restrictives. En face, leurs recettes - non liées pour la plupart à l'évolution de la conjoncture, comme les taxes foncières - ont été dans une large mesure préservées. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : selon la dernière actualisation du ministère des Comptes publics, leurs rentrées fiscales sont en hausse de 7,5 % en

2020 pour l'ensemble des communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Les régions ont également enregistré une baisse de leurs dépenses de fonctionnement de 3,4 % l'an dernier, en raison d'une diminution de différentes subventions ou du ralentissement de projets par la pandémie. Toutefois, Bercy observe une baisse de l'ordre de 3,5 % des recettes régionales car leurs ressources - comme la TVA - dépendent largement de la conjoncture.

Ce n'est pas une surprise, la situation est plus difficile pour les départements. Leurs dépenses ont ainsi augmenté de 2,3 % en 2020 en raison, notamment, de la hausse des aides à la personne comme le RSA. Quant aux recettes, elles n'ont progressé que de 0,3 %. Seule consolation : les estimations initiales étaient bien plus préoccupantes... Principales ressources des départements, les droits de mutation à titre onéreux (DMTO), impôt prélevé lors de la vente d'un bien immobilier, sont en baisse de 1,6 % seulement. En septembre dernier, la chute était estimée à 10 % et même à plus de 20 % lorsque la crise a explosé... M. M.

Le Figaro - jeudi 21 janvier 2021